

Le changement climatique pèsera sur la performance financière des banques



Paul Smillie

Senior Credit Analyst,
Fixed Income



Rosalie Pinkney

Senior Credit Analyst,
Fixed Income



Natalia Luna

Senior Thematic Investment Analyst,
Responsible Investment

La crise climatique deviendra très prochainement un critère essentiel pour les investisseurs qui évaluent les institutions financières. Nos recherches montrent que de fortes disparités existent déjà entre les leaders du secteur et ceux qui sont à la traîne.

Dans son discours historique de 2015, Mark Carney, alors Gouverneur de la Banque d'Angleterre, avait évoqué le risque d'un « moment Minsky », un effondrement des cours des actifs en raison du climat. Ces mots paraissaient alors évoquer un avenir dystopique, une perspective lointaine. Aujourd'hui, cependant, ils semblent prémonitoires.

De nombreuses banques centrales craignent que le changement climatique soit à l'origine de la prochaine crise financière. C'est pourquoi les autorités de réglementation en Europe et au Royaume-Uni commencent déjà à analyser la résilience des banques face au changement climatique. Elles se penchent ainsi sur les pressions probables liées au passage à une économie décarbonée au cours des décennies à venir et sur les retombées d'événements météorologiques extrêmes.

Pour le moment, cela dit, l'inquiétude des banquiers centraux ne trouve pas écho dans les marchés d'obligations ou d'actions, qui semblent relativement

hermétiques au risque climatique. Pourtant, le changement climatique pourrait, au cours des prochaines années, devenir un moteur de la performance financière et un facteur important de l'évaluation des banques par les investisseurs. Même à court terme, les bénéficiaires pourraient être affectés. A moyen terme, il est probable que les banques dont les expositions au climat sont considérées comme plus élevées devront satisfaire à des exigences de fonds propres plus strictes, sans parler des risques de réputation.

Il ne s'agit cependant pas seulement de risques. D'ici quelques années, les banques qui sont à la pointe du financement de la transition

vers une économie décarbonée pourront également y trouver des opportunités. On estime en effet que l'investissement et le financement verts pourraient générer quelque 50 milliards USD de revenus au cours des 5 à 10 prochaines années.¹

Moteurs de changement

Comme le changement climatique devient un sujet de référence, nous estimons qu'il ne suffira bientôt plus aux banques de prendre des engagements forts en matière de climat. Compte tenu de l'attention croissante dont elles feront l'objet, elles devront améliorer leur communication en matière de risque climatique, montrer qu'elles tiennent compte des critères liés au climat pour leurs normes de souscription et réduire leur empreinte carbone.

Si l'exposition de financement des banques aux combustibles fossiles est relativement modeste (les secteurs très émetteurs de carbone représentant pour l'heure moins de 10% de l'exposition de financement des banques européennes), les pertes du système bancaire pourraient augmenter de 60% en cas de crise climatique, selon des calculs de la Banque centrale européenne (BCE).² Leurs bénéficiaires seraient également touchés, puisque les combustibles fossiles représentent 10% à 15% du chiffre d'affaires de banque de gros à l'échelle mondiale.³

Le risque de réputation augmente déjà. Prenez par exemple les critiques formulées à l'encontre de JP Morgan Chase en 2020 pour ses prêts au secteur de l'énergie.⁴ Un rapport issu de la collaboration de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG),⁵ dont Rainforest Action Network et BankTrack, a révélé qu'elle était le principal bailleur des combustibles fossiles. Alors que l'opinion publique se préoccupe de plus en plus du changement climatique, il convient de ne pas négliger les risques d'atteinte à la réputation.

Les autorités de réglementation du secteur bancaire commencent à imposer des changements, notamment au sein de l'Union européenne et au Royaume-Uni. Les banques centrales française et néerlandaise ont lancé des tests de résistance climatique en 2020 tandis que la Banque d'Angleterre a fait de même en 2021 et la BCE prévoit d'en organiser en 2022. En 2025, l'Autorité bancaire européenne prévoit de lancer son examen ESG des capitaux, qui différenciera le traitement prudentiel des actifs en fonction de facteurs environnementaux et sociaux. Au Royaume-Uni, les banques devront respecter les normes imposées par la *Taskforce on Climate-related Financial Disclosures* d'ici à 2025 et fournir des informations standardisées sur leurs risques climatiques.

Aux Etats-Unis également, un durcissement réglementaire s'annonce clairement. En novembre 2020, la Réserve fédérale a inclus pour la première fois le risque climatique parmi les risques qui pèsent sur la stabilité financière. En outre, le président Biden a déclaré qu'il considère le changement climatique comme prioritaire et qu'il prévoit d'imposer aux sociétés cotées de publier des informations sur les risques financiers liés au climat.

Leaders et retardataires

Cela dit, jusqu'à présent, peu de données confirment que les banques réduisent leurs prêts au secteur des combustibles fossiles, à l'exception notable du charbon. Toutefois, les investisseurs pourront rapidement distinguer les leaders des retardataires, dès que les exigences en matière de communication le leur permettront. Par ailleurs, l'engagement des actionnaires et l'activisme des ONG pourraient prochainement affecter les valorisations des actions du secteur bancaire.

Nous avons mené un exercice d'engagement auprès de plus de 50 banques à travers le monde.

Nous avons posé des questions sur la stratégie climatique et la gestion du risque climatique avant de poursuivre les échanges avec une série de réunions. Nous avons pu en dégager des schémas clairs. Au plus haut niveau, une partie des banques du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de Suisse affichent de bonnes performances. Leurs homologues des pays nordiques, de France, d'Espagne et du Japon sont légèrement en retrait tandis que les banques d'Irlande, d'Allemagne, d'Italie et de Chine sont à la traîne.

Nous avons commencé à intégrer dans nos recherches l'exposition des banques au risque lié au changement climatique. Même si les bénéficiaires ou les exigences de fonds propres des banques ne sont pas encore affectés par le changement climatique, cela pourrait être le cas dans un délai d'à peine deux à cinq ans. Comme notre évaluation des sociétés inclut une analyse des deux années à venir, nous tenons maintenant compte de ce facteur dans notre recherche obligatoire et nous attribuons des notes relatives aux banques. Ces notes commencent à influencer la construction de portefeuille.

Selon nous, il ne faudra pas longtemps avant que les investisseurs commencent à faire la distinction entre les leaders et les retardataires. Les investisseurs actifs y trouveront des opportunités et les banques qui ont commencé tôt à agir contre le changement climatique bénéficieront d'un coût du capital compétitif.

Source :

- 1 Morgan Stanley, 2021.
- 2 Banque centrale européenne, 2021.
- 3 https://www.banktrack.org/article/banking_on_climate_change_fossil_fuel_finance_report_card_2020
- 4 FT.com, JPMorgan Chase promises to shift portfolio away from fossil fuel, 7 octobre 2020.
- 5 Banking on Climate Change, https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking_on_Climate_Change__2020_vF.pdf, March 2020.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
COLUMBIATHREADNEEDLE.COM



Informations importantes

Document exclusivement réservé aux clients professionnels et/ou investisseurs équivalents dans votre pays (non destiné aux particuliers). Il s'agit d'un document publicitaire. Le présent document est uniquement destiné à des fins d'information et ne saurait être considéré comme représentatif d'un quelconque investissement. Il ne saurait être considéré comme une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente de titres quelconques ou autres instruments financiers, ou de la fourniture de conseils ou de services d'investissement.

Investir comporte des risques, y compris le risque de perte du principal. Votre capital est exposé à des risques. Le risque de marché peut affecter un émetteur, un secteur de l'économie ou une industrie en particulier ou le marché dans son ensemble. La valeur des investissements n'est pas garantie. Il se peut dès lors que l'investisseur ne récupère pas sa mise de départ. Les investissements internationaux impliquent certains risques et une certaine volatilité en raison des fluctuations éventuelles sur le plan politique, économique ou des changes et des normes financières et comptables différentes. Les risques sont plus importants pour les émetteurs des marchés émergents.

Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document sont présentés exclusivement à des fins d'illustration, ils sont susceptibles de changer et ne doivent pas être interprétés comme une recommandation d'achat ou de vente. Les titres mentionnés peuvent générer ou non un rendement. Les opinions exprimées le sont à la date indiquée. Elles peuvent varier en fonction de l'évolution du marché ou d'autres conditions et peuvent différer des opinions exprimées par d'autres associés ou sociétés affiliées de Columbia Threadneedle Investments (Columbia Threadneedle). Les investissements réels ou les décisions d'investissement de Columbia Threadneedle et de ses sociétés affiliées, que ce soit pour leur propre compte ou pour le compte de clients, ne reflètent pas nécessairement les opinions exprimées. Ces informations ne sont pas destinées à fournir des conseils en investissement et ne tiennent pas compte de la situation particulière des investisseurs. Les décisions d'investissement doivent toujours être prises en fonction des besoins financiers, des objectifs, de l'horizon temporel et de la tolérance au risque spécifiques de l'investisseur. Les classes d'actifs décrites peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. **Les performances passées ne préjugent aucunement des résultats futurs et aucune prévision ne saurait être considérée comme une garantie.**

Les informations et opinions fournies par des tiers ont été obtenues auprès de sources jugées fiables mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Il s'agit d'un document publicitaire. Le présent document et son contenu n'ont pas été vérifiés par une quelconque autorité de tutelle.

En Australie : Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited [« TIS »], ARBN 600 027 414. TIS est exemptée de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la Loi sur les sociétés et s'appuie sur le Class Order 03/1102 relatif à la commercialisation et à la fourniture de services financiers à des clients « wholesale » australiens, tels que définis à la section 761G de la Loi de 2001 sur les sociétés. TIS est réglementée à Singapour (numéro d'enregistrement : 201101559W) par la Monetary Authority of Singapore en vertu de la Securities and Futures Act (chapitre 289), qui diffère des lois australiennes.

A Singapour : Publié par Threadneedle Investments Singapore (Pte.) Limited, 3 Killiney Road, #07-07, Winsland House 1, Singapour 239519, une société réglementée à Singapour par la Monetary Authority of Singapore en vertu de la Securities and Futures Act (Chapitre 289). Numéro d'enregistrement : 201101559W. Cette publicité n'a pas été soumise à l'examen de la Monetary Authority of Singapore.

A Hong Kong : Publié par Threadneedle Portfolio Services Hong Kong Limited 天利投資管理香港有限公司. Unit 3004, Two Exchange Square, 8 Connaught Place, Hong Kong, qui est autorisée par la Securities and Futures Commission (« SFC ») à exercer des activités régulées de Type 1 (CE :AQA779). Enregistrée à Hong Kong en vertu de la Companies Ordinance (chapitre 622) sous le n° 1173058.

Aux Etats-Unis : Produits d'investissement proposés par Columbia Management Investment Distributors, Inc., membre de la FINRA. Services de conseil fournis par Columbia Management Investment Advisers, LLC. Ces entités sont dénommées collectivement Columbia Management.

Au Royaume-Uni : Publié par Threadneedle Asset Management Limited. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204, dont le siège social est situé Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres, EC4N 6AG, Royaume-Uni. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Dans l'EEE : Publié par Threadneedle Management Luxembourg S.A. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 110242, 44, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

En Suisse : Publié par Threadneedle Portfolio Services AG, Siège social : Claridenstrasse 41, 8002 Zurich, Suisse.

Au Moyen-Orient : Le présent document est distribué par Columbia Threadneedle Investments (ME) Limited, qui est réglementée par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA). Pour les distributeurs : Le présent document vise à fournir aux distributeurs des informations concernant les produits et services du Groupe et n'est pas destiné à être distribué. Pour les clients institutionnels : Les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas un conseil financier et ne s'adressent qu'aux personnes ayant des connaissances appropriées en matière d'investissement et satisfaisant aux critères réglementaires pour être qualifiées de Client professionnel ou de Contrepartie commerciale ; nulle autre personne n'est autorisée à prêter foi à ces informations.

Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.